

Paris, le 18 Mars 2020

Mme la Directrice des hypermarchés,

Cette période de crise sanitaire, sans précédent, que traverse notre pays oblige le gouvernement à mettre en place des mesures exceptionnellement fortes et radicales afin de maîtriser la propagation du coronavirus et assurer la santé des concitoyens.

Ces mesures auront, à n'en pas douter, des conséquences graves, sur l'économie mais comme l'a dit notre Président de la république « nous sommes en guerre...la vie de nos concitoyens n'a pas de prix...toutes les mesures seront mises en œuvre quoi qu'il en coûte ».

Dans ce contexte de crise sanitaire, Carrefour premier employeur privé français doit faire face à cette situation et mettre toutes les mesures nécessaires en œuvre (quoi qu'il en coûte) afin de préserver, lui aussi, la santé de ses salariés et de maintenir des conditions de travail satisfaisantes.

Pour ce faire, nous attirons votre attention sur la mise en place rapide des mesures suivantes :

- **Mesures de gestion des flux clients.**
- **Mise en place des gestes barrière à l'adresse de nos clients.**
- **renforcement des services sécurité.**
- **Mise en place de Plexiglass à toutes les caisses.**
- **Mise à disposition de masques, gants et Gel hydro alcoolique individuel.**
- **Privatisation des achats pour les salariés.**
- **Désinfection du matériel.**
- **Aménagement des horaires de travail.**
- **Aménagement des horaires d'ouverture et fermeture.**
- **Fermeture de certaines activités (Location de véhicule, SAV, retrait colis, billetterie...).**

**Port des gants obligatoire pour les clients**

**-Généralisation du paiement par carte.**

**-Fermeture des magasins le dimanche matin.**

L'ensemble des salariés de nos points de vente se voit attribuer par le gouvernement la responsabilité vitale d'assurer l'alimentation des français.

Dans cette période de guerre contre le coronavirus les salariés vont répondre avec professionnalisme à la mission importante qui leur est confiée.

Cependant ils ne doivent pas, pour autant, être exposés à des risques qui pourraient les mettre en danger ainsi que leurs proches.

**En cette période de guerre, il est de la responsabilité de l'entreprise et de son PDG, Alexandre Bompard de mettre en place toutes les mesures exceptionnellement fortes et radicales sur l'ensemble des points de vente du territoire afin de maîtriser la propagation du coronavirus et assurer la santé de vos salariés et ce ... quoi qu'il en coûte.**

Dans l'attente

Cordialement

Dominique MOUALEK  
Délégué National Force Ouvrière  
Hypermarchés Carrefour

